RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 01508
Numéro SIREN : 521 333 849
Nom ou dénomination : 2E-ELEC

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2023 sous le numéro de dépôt 15429

DocuSign Envelope ID: F1836909-AF09-4F0D-858C-765C861EFBB7

Qualaudit

COMMISSAIRE AUX COMPTES

2E ELEC

435, Rue Marcel PAUL

94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 Euros

Rapport à la transformation d'une société à responsabilité limitée en une société par actions simplifiée
Articles L 224.3 et L 223-43 du Code de Commerce

21 C Rue Jacques Cartier – 78960 Voisins-le-Bretonneux
Tel : + 33 (0)1 61 37 01 91
Email : info@nicol-associes.com

Société de Commissariat aux comptes Inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 € - RCS Versailles B : 883 851 610
Siret : 883 851 610 00013 - N° TVA intracommunautaire : FR90883851610

DocuSign Envelope ID: F1836909-AF09-4F0D-858C-765C861EFBB7

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société 2E ELEC , société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même Code par décision des associé en date du 19 mai 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

– de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;

– de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Le niveau de trésorerie de la société au 31 décembre 2022 s'élève à **151 133** Euros ;
- Les capitaux propres au 31 décembre 2022 se montent à **470 086**Euros ;
- Le résultat au 31 décembre 2022 se chiffre à **151 294** Euros.
- Le résultat de l'exercice 2022 a été mis en réserves à hauteur de **81 294** Euros et a donné lieu à une distribution de dividendes de **70 000** Euros suite aux délibérations en date du 3 mai 2023.

DocuSign Envelope ID: F1836909-AF09-4F0D-858C-765C861EFBB7

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

– à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

– à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Voisins-le-Bretonneux,
Le 12 juin 2023

Le Commissaire aux comptes et à la transformation

QUALAUDIT
Stéphane NICOL

DocuSigned by:
Stéphane NICOL
16CB5AB379B14B0...